

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 8h15, M. Éric Gagnon, président du conseil d'établissement souhaite la bienvenue aux parents. Quarante-cinq personnes sont présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Michèle Grondin, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2017

L'adoption du procès-verbal est proposé par M. Stephen Bergeron.

Adopté à l'unanimité

4. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018

M. Gagnon présente le rapport annuel du conseil d'établissement de 2017-2018.

5. Présentation générale du rôle et des responsabilités du conseil d'établissement

M. Gagnon présente le rôle et les différents pouvoirs du conseil d'établissement.

Principalement, le conseil d'établissement adopte, approuve et donne son avis à toutes les questions, pour la bonne marche de l'établissement. Des dossiers tels que les frais aux parents, les sorties éducatives, la grille des matières, les critères de sélection de la direction, les diverses politiques de la Commission scolaire soumises à la consultation et les services complémentaires seront traités au cours de la prochaine année scolaire. L'élaboration du projet éducatif de l'école occupera une grande place cette année.

L'échéancier de même que le calendrier des réunions seront déposés sur le site de l'école une fois adoptés par le conseil. Il mentionne que les séances sont publiques et que toute personne est bienvenue aux séances.

6. Procédure d'élection aux postes de représentants des parents au conseil d'établissement

M. Serge Bégin, directeur de l'école, explique la procédure d'élection. Il demande à un membre du conseil d'établissement dont le poste n'est pas en élection d'agir comme secrétaire d'élection le cas échéant. Mme Claire Nobili se propose.

7. Élection aux postes de représentants des parents du conseil d'établissement

M. Bégin demande que les candidats intéressés se présentent et informent l'assemblée de leurs intérêts à s'impliquer au conseil d'établissement.

Trois postes d'un mandat de 2 ans sont disponibles.

Liste des candidats :

Nom des candidats en élection
1. Mme Blandine Jacob
2. Mme Mélanie Lavoie
3. Mme Carole Puma
4. Mme Vicky Maranda
5. Mme Nathalie Belhumeur
6. Mme Vanessa Glacé
7. M. Stephen Bergeron
8. M. Éric Gagnon

M. Serge Bégin agit à titre de scrutateur.

Sont élus :

- M. Éric Gagnon
- Mme Vicky Maranda
- M. Stephen Bergeron

8. Élection au poste de représentant au comité de parents de la Commission scolaire parmi les représentants des parents au conseil d'établissement

Mme Anne-Claire Nobili

9. Désignation d'un substitut au comité de parents

Mme Vicky Maranda

10. Présentation de l'OPP

Pendant le dépouillement du vote, MM. Gagnon et Bergeron expliquent le rôle d'un organisme de participation des parents. Le point 11 est traité de même coup. Ils prennent ensuite les noms des personnes intéressées à s'impliquer dans cet organisme. Vingt personnes ont démontré leur intérêt.

11. Prise de position quant à la formation d'un organisme de participation des parents

Le point a été traité en même temps que le point 10.

12. Clôture de l'assemblée générale

Monsieur Bégin remercie les parents de leur présence et de leur intérêt manifesté lors de cette assemblée.

Levée de l'assemblée à 8 h 50.